

Montigny-lès-Metz

### Des détecteurs de CO2 dans les écoles de la Ville

La Ville a fourni ce matin des détecteurs de CO2 dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune. Les 70 salles de classe sont à présent dotées de cet appareil qui permet de mesurer la qualité de l'air.



Ce petit boîtier indiquera aux enseignants la qualité de l'air de leur classe. Dès que l'air ambiant se charge en dioxyde de carbone, les indicateurs visuels changent de couleur : vert, orange ou rouge. Lorsque le voyant orange s'allume, il est temps d'aérer.

### Mesurer le CO2 pour lutter contre la Covid

Cette mesure permet de réduire la propagation du virus. Face à son mode de transmission par gouttelettes aéroportées, la détection du dioxyde de carbone dans les écoles se révèle comme une solution efficace.

La mesure du CO2 permet de juger la qualité de l'air dans les salles de classe et donc par la même occasion de détecter d'éventuelles présences d'aérosols.

Dès que le seuil de CO2 dépasse 1.000 particules par millions (ppm), l'air est considéré comme trop chargé en dioxyde de carbone. Il convient alors de ventiler la pièce.

#### En chiffres

70 capteurs pour 70 salles de classe

65 € HT par capteur acheté soit 4.550 € HT au total

Une subvention de l'État doit intervenir

#### Contact presse

Emilien CUNAT

03.87.55.74.25 / 06.60.16.86.90

[emilien.cunat@montigny-les-metz.fr](mailto:emilien.cunat@montigny-les-metz.fr)